
LA FUITE DES CERVEAUX RENFORCE-T-ELLE OU AFFAIBLIT-ELLE LES CLASSES MOYENNES DES PAYS DU MAGHREB ?

Zahir HADIBI et Mohamed Saib MUSETTE***

INTRODUCTION

La fuite des cerveaux, tout comme l'évolution des classes moyennes, sont deux phénomènes interdépendants. Leurs impacts sont significatifs sur le développement socio-économique, aussi bien pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine. Cette double dynamique – de fuite des cerveaux et d'évolution des classes moyennes – pose des défis complexes pour les sociétés en question.

La notion de « classes moyennes », bien que couramment utilisée, ne fait pas l'objet d'une définition consensuelle. Ses contours diffèrent selon les auteurs. Ainsi, l'expression est à géométrie variable. Abstraction faite de l'exégèse des délimitations des frontières de classes, elles représentent une catégorie sociale dynamique qui a historiquement évolué et s'est atomisée et qui, de fait, elle ne peut pas être réduite à une stratification-structuration bipolaire d'entre-deux classes fondamentales, les riches et les pauvres (Bosc 2022).

Notre contribution cherche à faire le constat de l'affaiblissement-renforcement des classes moyennes, dans les pays du Maghreb central, avec un focus sur l'Algérie, de par le phénomène de la *fuite des cerveaux*.

* Université de Bejaia, Béjaia, Algérie. Emails : zahir.hadibi@univ-bejaia.dz ; hadibizahir@hotmail.fr

** CREAD, Bouzaréah, Alger. Email : saibmusette@gmail.com

L'objet de cet article porte donc sur l'étude du rapport entre fuite des cerveaux et évolution des classes moyennes. Selon l'Agenda des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030, tant pour les individus que pour les sociétés, ces classes jouent un rôle crucial, constituant un moteur de la croissance économique, au regard des apports importants des migrants, en matière de leurs compétences, leurs ressources et leur investissement ainsi que la diversité culturelle (Nations Unies 2015).

Notre approche est fondée sur une recherche documentaire, prenant appui sur l'exploitation des données des sondages récents en Algérie (CREAD 2017 ; CREAD 2019) ainsi des bases de données accessibles de l'enquête MICS (2019), du Baromètre Arabe (2022) et du Baromètre Afrique (2022). Les données des tendances sont tirées des bases de l'UNDESA, de l'UNESCO, de l'OCDE et de la Banque Mondiale pour les années les plus récentes.

L'analyse se déclinera sur trois temps. Dans un premier temps, pour poser un état des lieux, nous présentons une brève revue de la littérature, suivie par des constats sur la migration des talents des pays du Maghreb avec un focus sur l'évolution et les causes de la fuite des *cols blancs* dans la période 2000-2020. Dans un deuxième temps, nous nous interrogeons sur les effets de ce phénomène sur la structure sociale algérienne pour mettre en évidence l'(in)efficacité des compensations (retours, rapatriements de fonds et investissements de la diaspora) avec la distribution inégale de la richesse. Enfin, nous reviendrons sur l'essoufflement de la stratégie économique de l'Algérie à travers le poids de l'informalisation de son économie, la croissance du chômage des diplômés universitaires, leur intention de partir et l'intention de retour des étudiants algériens en France.

1. ÉTAT DES LIEUX DE LA MIGRATION DES TALENTS DANS LES PAYS DU MAGHREB

La perte des travailleurs de hauts niveaux entraîne un coût économique mais surtout social avec un effet paradoxal : le renforcement ou l'affaiblissement des classes moyennes, pourtant vitrine de la réussite sociale des pays du Maghreb.

Depuis le début de ce millénaire, la fuite des cerveaux accuse une tendance à la hausse en Algérie (Musette 2022), avec en premier lieu, le départ des médecins et des ingénieurs. Ce phénomène constitue un changement, sinon une rupture, avec le profil de la migration ouvrière/paysanne observée aux lendemains de l'Indépendance de l'Algérie (Hadibi 2019).

1.1. Une brève revue de la littérature

La présente revue de la littérature explore le phénomène de la fuite des cerveaux au Maghreb. Il convient de noter que le corpus de recherche existant sur ce sujet dans la région n'est pas aussi large. Néanmoins, à travers une sélection d'études disponibles sur la question de la fuite des cerveaux dans

la littérature sur les migrations internationales, notamment depuis le début de ce millénaire, on dénote des progrès notables aussi bien dans les discours que dans les connaissances accumulées.

Il est intéressant de noter l'évolution de la terminologie utilisée pour décrire ce mouvement des individus : fuite des cerveaux, exodes des compétences, fuite du capital humain, migrations de travailleurs hautement qualifiés, migrations des scientifiques, mobilité et circulation des compétences. Ces derniers temps, la course aux talents est avancée par les institutions internationales qui se positionnent dans la captation de cette crème de la société. Ces évolutions reflètent la réalité de la compréhension changeante et le conteste. L'OCDE se réfère aux segments des entrepreneurs, des travailleurs diplômés de Master et de Doctorat et d'étudiants universitaires pour mesurer l'attractivité des talents.

Les définitions de la notion « *brain drain* » sont multiples. Dans les années 1960 déjà, elles faisaient référence aux effets négatifs de la perte substantielle de talents sur les économies à faible revenu et aux gains supposés pour les pays d'accueil.

Si à travers cet article, l'objectif est d'analyser l'impact de ce phénomène sur les classes moyennes, on retiendra au moins une définition opératoire de la fuite des cerveaux comme étant « *le départ des migrants scientifiques des pays pauvres vers les pays riches* » (Giannoccolo 2009). La fuite des cerveaux est analysée sous plusieurs perspectives, celui des inégalités entre les pays avec les implications et résultats controversés du phénomène sur les pays en développement.

La littérature classique sur la fuite des cerveaux était plus pessimiste dans les années 1960. Elle soutenait que la réduction du capital humain des pays émetteurs est bien nuisible et préjudiciable aux pays d'origine tandis que cet afflux de main d'œuvre qualifiée est profitable aux pays d'accueil.

Cependant, la littérature récente, notamment celle du milieu des années 1990 est moins alarmante. Elle soutient que la mobilité des talents peut également entraîner des avantages pour les pays émetteurs, tels que les transferts de fonds, le retour des compétences et le renforcement des liens internationaux. Nous tenterons d'objectiver ces attentes de la *théorie de brain gain* pour le cas du Maghreb.

Des économistes ont tenté, à cet effet, de démontrer l'impact de la fuite des cerveaux sur la croissance économique. D'autres en voient une forme de « *brain gain* », avec des retombées positives pour les pays d'origine. Cette thèse du « *brain gain* » est encore défendue à ce jour (World Bank 2023).

Des rapports et études se sont intéressés, au début de ce millénaire, aux enjeux de la fuite des cerveaux au Maghreb. Les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) souffrent de cette fuite avec peu d'espoir de gains en retour (Musette 2016). Cette position fut cependant révisée quelques années plus tard, avec un début partage des coûts de formation observé

(Musette 2022), Toutefois, pour le continent africain, la fuite constitue une menace à la sécurité collective et au développement économique et social (Musette & Musette 2022).

Nous comptons interroger cette réalité et son impact sur la classe moyenne au Maghreb avec une attention particulière donnée à l'Algérie. À première vue, l'exercice semble complexe, mais avec l'analyse des données mobilisables et existantes, il se révèle globalement réalisable. D'abord et avant tout, qu'en est-il de l'évolution de la fuite de cerveaux depuis le début de ce millénaire ?

1.2. *Évolution des migrations des compétences depuis ce millénaire (2000-2020)*

Il est désormais admis, dans les débats académiques et même politiques, que la migration des compétences recouvre un enjeu de taille pour le développement socio-économique des pays de la sous-région maghrébine et des pays de destination. Le phénomène s'accélère suite aux dispositifs d'attractivité des talents, mis en œuvre par les pays du Nord – avec la carte bleue pour l'Union Européenne et la carte verte pour les États-Unis.

Les quelques études produites à ce sujet au niveau de la région démontrent que, nonobstant la partialité des données, le phénomène de « *brain drain* » devient assez critique pour les pays de la région, à un moment où ces pays ont besoin de leurs ressources humaines qualifiées.

Une première saisie permet de classer les pays de la sous-région selon le niveau de fuite des cerveaux. En comparant les différents scores de quelques pays sur *la perception de la fuite des cerveaux* dans les pays du Maghreb et du Machrek, selon les données de États fragiles (Fund for Peace 2022), indique une forte perte *ressentie* en Palestine, suivie par la Syrie (3^e rang sur 178 pays). Le pays qui enregistre le moins de perte, malgré une situation politique chaotique, est la Libye (21^e rang sur 197 pays). L'Algérie – avec un score de 5,4/10 – est classée au 77^e rang mondial, pas très loin de la Tunisie dont le score est de 5,5/10. Le Maroc, quant à lui, enregistre un score de 7,4/10.

Bien que les données soient inexistantes quant au volume des maghrébins migrants selon le niveau d'instruction, les données de l'OCDE permettent une saisie globale de la fuite des cerveaux. Selon une étude récente (BIT/CREAD 2016), le volume des migrants maghrébins ayant le niveau supérieur était de l'ordre de 585 000 en 2000, ils sont estimés à 853 000 en 2015 (*dernières données disponibles*), soit un taux de croissance de 46% entre ces deux dates. Les ressortissants du Maroc (397 000 migrants de niveau supérieur) arrivent en première position au Maghreb, suivis de l'Algérie avec 37%, puis de la Tunisie avec 12%. La Libye et la Mauritanie se situent en 4^e et 5^e positions, avec respectivement 3% et 1%.

Cette évolution du taux de migration des maghrébins de niveau supérieur indique une progression continue pour les trois pays du Maghreb central entre 1990 à 2015. Ce premier constat est assez général. Pour plus de

précisions, il est important de souligner deux composantes de cette fuite : la migration des médecins et la migration estudiantine, deux profils constitutifs des couches moyennes.

Selon les données (OCDE 2023), nous avons une estimation du stock de médecins, formés dans les pays du Maghreb, qui sont en exercice en France. Le volume est passé de 3712 en 2011 pour atteindre 5839 en 2020. Le ratio des médecins, formés et originaires d'Algérie, est supérieur à la moitié (53%) des médecins maghrébins en France seulement. Autre élément, précurseur des migrations scientifiques, est celui des migrations estudiantines.

La saisie du stock des étudiants en mobilité internationale dans le monde nous renseigne sur la tendance des migrations des diplômés maghrébins du supérieur. Cette dernière est en nette augmentation en volume selon les données (UNESCO 2023) ; mais pour l'Afrique, de manière globale, le taux est resté constant entre 2015 et 2019. Le ratio des étudiants africains à l'étranger entre 2015 et 2019 est assez faible bien qu'en nombre absolu, une légère croissance soit observable. Toutefois, le segment de la fuite des cerveaux semble être très important, les données de l'OCDE témoignent de l'intensité de la fuite du capital humain de l'Afrique.

Dans une étude récente, il est fait état d'un volume de 3,6 millions d'Africains qualifiés qui vivaient et travaillaient dans les pays de l'OCDE en 2015 contre 0,7 million en 1990 (Musette & Musette 2022). Il y a ainsi une augmentation de 90,3% en moyenne pour chaque décennie, bien que l'ampleur de la fuite des cerveaux soit relativement stable au niveau mondial (en moyenne 4,8%).

L'Afrique se caractérise non seulement par sa « *plus grande fuite des cerveaux mais aussi par une croissante assez forte (de 11,3% en 1990 à 13,2% en 2015)* » (Changom 2020). L'intensité des migrations diffère selon les sous-régions. Les cinq principaux pays d'origine des émigrants africains qualifiés en 2015 étaient le Maroc (470 593), l'Algérie (369 518), le Nigéria (367 233), l'Égypte (256 393) et le Kenya (137 745).

L'essentiel des étudiants africains vont en France pour plusieurs raisons : historiques, linguistiques ainsi que la possible mobilisation des réseaux sociaux et des liens familiaux. Il est aussi observé que 71,1% des étudiants algériens suivent leurs études en France grâce aux moyens mobilisés par leurs familles (Labdelaoui 2019).

Les chiffres (Campus France 2022) de l'année académique 2019-2020, donnent le Maroc en première position avec une part de 12% des étrangers en France, l'Algérie est en troisième position (8%) et la Tunisie arrive en sixième position (4%). L'évolution de l'effectif sur les 5 années (2014-2019) est positive, avec pas moins de 24% pour le Maroc, 39% pour l'Algérie et 13% pour la Tunisie.

TABLEAU 1. TOP 6 DES PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE (2019-2020)

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Part (%)	Évolution 2014-2019 (%)
1	Maroc	43646	12	24
2	Chine	29731	8	0
3	Algérie	29527	8	39
4	Italie	16014	4	54
5	Sénégal	13663	4	55
6	Tunisie	13073	4	13

Source : Campus France (2022).

Ces constats apportent des données et des tendances des migrations des compétences, fines fleurs de la classe moyenne. Une question légitime se pose à ce stade. Quelles sont les causes de ces départs ?

1.3. Causes de la fuite des talents

Quelques enquêtes ont tenté d'identifier les facteurs « *push-pull* » de la fuite des diplômés du supérieur et des travailleurs hautement qualifiés (THQ). Les causes sont diverses et imbriquées, exogènes relatives aux pays de destination et endogènes aux pays d'origine. Deux sondages abordent les motifs de la migration des universitaires : les données du Baromètre africain (Afrobaromètre 2022) et les résultats d'un sondage du CREAD (2017) pour l'Algérie. Ces deux sondages donnent presque le même taux quant à l'intention de migration des diplômés : 52% pour l'Afrique et 51% pour l'Algérie – soit globalement un sur deux diplômés universitaires qui envisagerait de partir.

Le sondage du baromètre africain nous renseigne sur les motifs de départ. Les facteurs d'attraction et de répulsion pour les médecins et THQ algériens, s'expliquent par des facteurs politiques, économiques et socio-psychologiques (Musette & Musette 2022). En réalité, la qualité de l'emploi offert par l'économie est une des raisons principales pour la recherche d'un autre meilleur emploi à l'étranger. « Trouver un emploi » est le motif principal pour 38% d'entre eux tandis que 22% mettent en relief la dureté économique de la vie (*economic hardships*) et seulement 8,6% arguent des raisons liées à la poursuite des études.

Selon les résultats d'une enquête par échantillonnage auprès de 1 300 diplômés universitaires des promotions 2014, 2015 et 2016 (BIT/CREAD 2017), il ressort une variation significative des motifs portant sur l'intention de départ des diplômés. Pour les deux sexes, la *poursuite des études* représente le facteur essentiel de l'aspiration à la migration, puis en deuxième position à *l'emploi-chômage*. La crainte d'un *avenir incertain* intervient en troisième position puis, en quatrième position *le voyage, le tourisme et diverses autres raisons*. Les facteurs diffèrent selon le sexe, les

filles mettent plus l'accent sur la poursuite des études et la recherche d'un cadre professionnel meilleur alors que les garçons souhaitent avec plus de volonté une vie meilleure et, surtout, cherchent à fuir l'incertitude de l'avenir.

A ce stade de l'analyse, nous avons relevé le poids de la migration des compétences ainsi que les causes, voyons désormais ses effets sur la structure sociale, avec un focus sur l'Algérie. Les données du Maghreb restent en toile de fond, pour la comparaison.

2. EFFETS DE LA FUITE SUR LA STRUCTURE SOCIALE ALGÉRIENNE

Qu'en est-il de l'impact de la fuite des cerveaux sur le développement ? La fuite des cerveaux est-elle compensée par des retombées économiques en retour : transferts de fonds et les investissements de la diaspora dans le pays d'origine ? Y a-t-il une migration de retour des compétences ? Ces gains supposés de la théorie de « *brain gain* » seraient un indicateur de renforcement des couches moyennes. En absence de ces gains, il y a donc un affaiblissement avec un exil des catégories les plus éclairées de la classe moyenne.

2.1. Mythes de la théorie de *brain gain*

Les tenants de la théorie du « *brain gain* » postulent des effets positifs attendus : le retour des compétences et le transfert de fonds des travailleurs qualifiés. Le retour des compétences est faible selon les données des années 2000. Une nouvelle enquête est nécessaire pour savoir s'il y a un changement. Les données sur les transferts de fonds (Banque Mondiale 2023) constituent un indicateur pertinent, bien que global. Il serait intéressant de sonder le niveau d'instruction des émetteurs de transferts.

2.2. Faible transfert de fonds ?

Les tendances des envois de fonds (*entrée des ressources personnelles*) vers les trois pays du Maghreb central pour la période allant de 2014 à 2021 dénotent une alternance de hausses et de baisses des flux des transferts de fonds vers les pays du Maghreb. On constate une absence de croissance significative mais, en revanche, un déclin prononcé selon les fluctuations périodiques. Pour l'Algérie, on observe un net recul entre 2014 (2,4 milliards US\$) et 2017 (1,7 milliards US\$) avant que le flux ne reparte légèrement à la hausse en 2018 (1,9 milliards US\$), puis redescende durant la période du COVID-19 (1,7 milliards US\$).

Le Maroc, qui reçoit la part la plus importante dans la région, s'inscrit dans une même tendance baissière, en passant de 7,7 milliards US\$ en 2014 à 2019 (6,9 milliards US\$) avant que le flux reparte légèrement à la hausse. La baisse enregistrée par la Tunisie est continue entre 2014 (2,3 milliards US\$) et 2019 (2 milliards US\$), puis regagne son niveau en 2020 (2,4 milliards US\$)

avant de redescendre à nouveau en 2021 (2,1 milliards US\$). Les données présentent globalement des phases de croissance limitée dans le temps.

TABLEAU 2. ÉVOLUTION DES TRANSFERTS DE FONDS VERS LES PAYS DU MAGHREB (2014-2021)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Algérie</i>	2 452	1 997	1 989	1 792	1 985	1 786	1 700	1 759
<i>Maroc</i>	7 789	6 904	6 383	6 823	6 919	6 963	7 414	10 705
<i>Tunisie</i>	2 347	1 971	1 821	1 890	1 902	2 050	2 367	2 195

Note : Unité en milliard de dollars US.

Source : auteurs - données extraites de la base de données de la Banque mondiale (2022).

L'investissement des émigrés algériens n'est pas à l'ordre du jour, malgré les appels des autorités. Des difficultés existent en l'absence de mesures concrètes de l'État d'après ce qui ressort des débats lors des ateliers organisés par la Commission économique africaine pour l'Afrique du Nord (UNECA) sur le changement de paradigme (des transferts vers l'investissement) en 2015 dans les pays de la région (Musette 2016). Le comportement des Algériens établis à l'étranger s'oriente vers des investissements non productifs (Djelti 2015).

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Banque mondiale reprend les données des transferts formels. La différence entre transferts de fonds par pays pourrait être expliquée par d'autres facteurs. L'Algérie est caractérisée par un marché de change parallèle avec un écart important entre les deux taux de change, officiel et parallèle. Ce double marché de change favoriserait des transferts informels, d'autant plus que les stratégies ont évolué à ce niveau dans la mesure où les transactions s'effectuent instantanément dans deux points de change, au Nord comme au Sud. De même, l'existence d'un réseau bancaire marocain à l'étranger, à la différence de l'Algérie, jouerait en faveur de l'orientation des comportements vers des transferts formels.

En somme, il y a une faible migration de retour et de faibles transferts de fonds, les migrations de compétences réduisant ainsi la richesse nationale qui, par essence, sont inégales quand bien même l'Algérie, à l'instar des pays de la région, semble être à l'abri de la pauvreté absolue.

2.3. Distribution inégale de la richesse – écarts entre les revenus

L'exploitation des bases de sondage *Multiple Indicator Cluster Survey* – MICS (UNICEF 2019)¹ donne le constat d'une dynamique des quintiles selon le bien-être. Les données indiquent qu'il y a un peu plus de pauvres et

1. Les bases de données des enquêtes MICS sont accessibles à la demande. Deux rapports ont été publiés pour l'Algérie sur la base des données de l'enquête 2012 et sur la base des données de l'enquête 2016.

moins de riches en 2016 qu'en 2012. Le groupe *moyen supérieur* (4^e) perd aussi plus d'un point tandis que le groupe *moyen* semble relativement se stabiliser.

TABLEAU 3. ÉVOLUTION DES GROUPES SOCIAUX EN FONCTION DES QUINTILES (EN %) DE BIEN-ÊTRE 2012-2016

Année	Plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Plus riche	Ensemble
2016	21,7	20,4	20,6	19,4	18,0	100
2012	20,8	18,6	20,3	20,6	19,7	100

Source : extraction auteurs, enquêtes MICS -DZ 2012 & 2016, UNICEF (Alger).

Néanmoins, cette stabilisation est de façade, car la répartition géographique indique des inégalités criantes. Il est important de noter que certaines valeurs se démarquent particulièrement quant au niveau du bien-être selon les Espaces de Programmation Territoriale (EPT). Ainsi, on peut observer en 2016 une concentration des riches au Nord Centre, à l'inverse une forte pauvreté sur le Haut Plateau Ouest, et une présence assez forte du groupe *moyen* sur le Haut Plateau Est.

Pour une analyse approfondie, nous proposons d'examiner le bien-être selon le niveau d'instruction. On s'en tient aux ménages de niveau supérieur et au groupe *moyen* aussi bien pour le bien-être que pour la richesse.

On s'aperçoit que les chefs de ménages les plus pauvres ont moins tendance à atteindre le niveau supérieur contrairement aux plus riches qui, eux, atteignent le niveau d'instruction supérieur, notamment pour la mesure du bien-être. Pour les trois quintiles du groupe (second, moyen et quatrième), il y a une progression allant du proche des pauvres vers ceux proches des riches. Le niveau d'instruction semble être un déterminant du bien-être.

L'indice de richesse corrobore le constat. La taille de la concentration de la richesse s'aligne avec le *niveau supérieur* du chef de ménage : du plus pauvre, en passant par les groupes moyens et puis les riches. Notre analyse a permis de saisir les effets de la fuite des cerveaux sur la structure sociale de manière assez globale. Nonobstant, quelles sont les perspectives socio-économiques qui s'offrent aux diplômés supérieurs en Algérie ?

3. UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE QUI S'ESSOUFFLE

L'observation des tendances des performances du marché du travail indique une détérioration de la qualité de l'emploi avec une informalisation rampante de l'économie algérienne. Par conséquent, les perspectives professionnelles pour les diplômés supérieurs sont peu reluisantes et l'intention de départ demeure une constante.

3.1. L'économie informelle maintient sa dynamique

L'évolution de l'économie en Algérie a pris, ces derniers temps, des dimensions importantes quand bien même elle reste peu étudiée. Les débats sur sa quantification se heurtent à des imprécisions méthodologiques et statistiques. Toutefois, tous les analystes s'accordent sur son poids important et ses facettes multiples qui touchent à des ramifications diverses et des segments cachés de tous les secteurs économiques, abstraction faite du secteur des hydrocarbures.

L'observation de la tendance de l'emploi informel (à travers le critère de l'affiliation à la sécurité sociale) indique une tendance haussière. Cela dit, la baisse du taux de chômage est accompagnée d'un effet ciseau par la hausse de l'emploi informel. Le *taux brut* de l'emploi informel (y compris agriculture) est estimé à 41,9% en 2019 (ONS 2019). L'emploi informel est mieux mesuré, hors agriculture, selon les analystes.

En Algérie, sur près de 9,7 millions d'occupés en 2010 (8,6 millions hors agriculture), 4,9 millions (3,9 millions hors agriculture) occupent un emploi informel. La part de l'emploi informel a varié entre 46,6% et 53,1% dans l'emploi global et entre 36,5% et 45,6% en 2010 dans l'emploi non agricole. Le taux d'emploi informel non agricole n'a cessé d'augmenter depuis 2001 pour atteindre 45,6% en 2010 (Souag, Adair & Hammouda 2016).

La mesure de l'économie informelle à travers l'emploi informel peut conduire à minimiser son dynamisme et son ampleur. Par définition, la notion économie informelle désigne « *toutes les activités économiques des travailleurs et des unités économiques qui – en droit ou en pratique – ne sont pas couvertes ou sont insuffisamment couvertes par des dispositions formelles* » (OIT 2015). Cette économie serait plus importante étant donné qu'il s'agit d'activités pratiquées, y compris par les cols blancs de la couche moyenne qui nous concerne ici. Des métiers nobles sont exercés informellement sous plusieurs formes : cours particuliers de soutien scolaire par les enseignants, pratiques informelles des médecins praticiens et des avocats, notamment privés.

L'Algérie a mis en place récemment un dispositif d'allocation chômage. Les données sur les allocataires ne sont pas accessibles. On s'arrêtera sur les données des enquêtes emploi de l'ONS, dont la dernière enquête date de 2019.

3.2. Croissance du chômage des diplômés

Le taux de chômage en Algérie constitue un défi constant ces dernières années. En mai 2019, la population active au sens du Bureau International du Travail (BIT), qui est continuellement en hausse, est estimée à 12,7 millions de personnes au niveau national. L'observation du taux de chômage pour les deux dernières décennies laisse entrevoir une tendance à la baisse entre 2003 (27,3%) et 2009 (10,9%) qui s'est stabilisée depuis entre 10% (2010) et 2018 (11,7%).

TABLEAU 4. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE EN ALGÉRIE 2003-2018 (%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Masculin	23,4	17,5	14,9	11,8	12,9	10,1	8,6	8,1	8,4	9,6	8,3	9,2	9,9	8,1	9,4	9,9
Féminin	25,4	18,1	17,5	14,4	18,3	17,4	18,2	19,1	17,2	17	16,3	17,1	16,6	20	20,7	19,4
Global	27,3	17,7	15,3	12,3	13,8	11,3	10,2	10	10	11	9,8	10,6	11,2	10,5	11,7	11,7

Source : Construit par les auteurs sur la base des données de l'ONS.

L'écart par sexe s'est creusé à partir de 2003, il était de l'ordre de 23,4% pour les hommes et 25% pour les femmes. Il s'est maintenu depuis, avec un différentiel qui a pris de l'importance jusqu'à atteindre en 2018 un taux de 9,9% pour les hommes et 19,4% pour les femmes.

Si le taux de chômage a considérablement diminué, le segment des chômeurs diplômés ne l'est pas. L'observation des taux de chômage selon le niveau d'instruction et selon le diplôme obtenu confirme le constat de l'exposition au chômage des diplômés du supérieur en Algérie.

L'observation du taux de chômage selon le niveau d'instruction entre 2010 et 2018 révèle une tendance en nette augmentation. Les taux varient considérablement en fonction du niveau d'instruction. Le taux de chômage gagne en importance au fur et à mesure de l'avancement dans le niveau d'instruction, excepté pour le niveau moyen.

Les chiffres mettent en évidence l'exposition avérée au chômage des citoyens dont le niveau d'instruction est supérieur. Ces taux, qui accusent d'abord une diminution entre 2010 (20,3%) et 2013 (14%), repartent à la hausse à partir de 2014 (15,4%), exception faite de l'année 2015, pour atteindre en 2018 un taux de 17,8%. Ces taux reflètent une situation préoccupante.

L'adéquation de l'offre de formation avec les besoins du marché du travail est, en effet, essentielle pour favoriser l'employabilité des diplômés universitaires. L'efficacité des politiques d'emploi est à réévaluer sur cet aspect pour freiner ce taux de chômage élevé et éviter une sous-utilisation des compétences, d'autant plus que l'une des causes principales de départ est la recherche d'opportunités.

La lecture du taux de chômage par diplôme obtenu (tableau 5) corrobore ce constat. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont les plus exposés avec un écart important comparativement au taux moyen de chômage global (ONS 2019), il se situe respectivement entre 21,4% en 2010 et 18,5% en 2018.

TABLEAU 5. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE SELON LE DIPLÔME OBTENU EN % (2010-2018)

Nature du diplôme obtenu	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sans diplôme	7,3	9,2	8,1	8,6	9,8	7,7	9,1	9,0
Diplôme de la formation professionnelle	12,5	14,4	12,3	12,7	13,4	13	14,2	13,7
Diplôme de l'enseignement supérieur	21,4	15,2	14,3	16,4	14,1	17,7	18,2	18,5
Taux moyen national	10,0	11,0	9,8	10,6	11,2	10,5	11,7	11,7

Source : auteurs - sur la base des données - Enquêtes Emplois, ONS - Alger.

Suite à ces observations du niveau d'instruction et de diplôme, il est intéressant d'évoquer aussi les inégalités selon le sexe. Il existe des disparités significatives d'exposition au chômage suivant le genre et le niveau d'instruction qui se confirment pour la période 2010-2018. Le segment des diplômés de niveau d'instruction supérieur enregistre un écart élevé avec 10,4% pour les hommes en 2010 et 33,3% pour les femmes. En 2018, l'écart s'est réduit avec 12,2% pour les hommes et 23,6% pour les femmes, même s'il reste significatif.

Les taux de chômage par sexe selon le *diplôme* obtenu entre 2010 et 2018 confirment le constat. De 11,1% en 2010 pour les hommes et 33,6% pour les femmes, il est, en 2018, de l'ordre de 13,3% pour les hommes et de 23,5% pour les femmes.

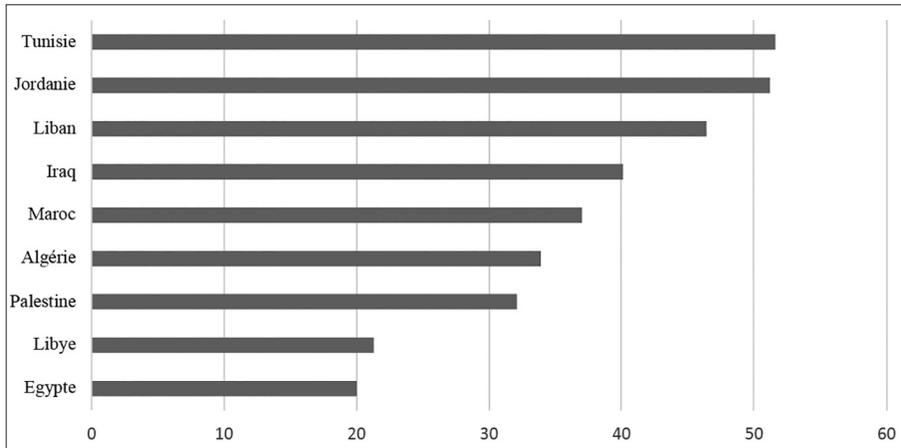
Un des leviers de la réussite sociale des couches moyennes est celui de leur investissement dans l'éducation, ce qui devait en retour permettre une solide assise ou une reproduction élargie sur l'échelle sociale. La hausse du chômage des jeunes diplômés dans les trois pays du Maghreb central, associée à des emplois d'attente et à la déqualification, constituent une des raisons principales évoquées pour la migration vers d'autres contrées, avec l'espoir d'une stabilisation sur l'échelle sociale.

3.3. Intention d'émigration des diplômés universitaires

La migration est un phénomène universel. L'anticipation des flux migratoires peut être observée à travers les aspirations, les projets, les désirs ou simplement l'intention des acteurs.

L'intention de migration existe, à quelques différences près, dans tous les pays de la région MENA que ce soit pour les citoyens en général ou bien pour les étudiants et diplômés universitaires. Les données du dernier sondage du baromètre arabe (Baromètre arabe 2022) nous permettent de revenir sur l'intention de migration des diplômés universitaires de la région du Maghreb et Machrek, pour mieux situer l'intention des étudiants algériens quant au retour au pays à la fin des études en France.

FIGURE 1. INTENTION DE MIGRATION DES NIVEAUX SUPÉRIEURS, BACCALAURÉAT ET PLUS (EN %)



Source : construit par les auteurs sur la base de données du (Baromètre arabe, 2022).

Au niveau de la région, les Tunisiens affichent la plus forte tendance à la migration au niveau de la région, avec 51,6% des intentions de départ envisagé, suivis par les Jordaniens (51,2%), les Libanais (46,4%) et les Irakiens (40,1%). Les Marocains (37%) devancent les Algériens (33,9%) suivis par les Palestiniens 32,1%, les Libyens 21,3% et les Égyptiens avec 20%. L'intention de migration des citoyens titulaires d'un baccalauréat et plus, en dépit de quelques analogies, diffère néanmoins significativement selon les pays comme on peut l'observer sur le graphique 1 ci-dessus.

Voyons de plus près l'intention de départ des universitaires algériens en 2022 et le choix des pays de destination. Le sondage du Baromètre Arabe qui porte sur plus de 2000 algériens âgés entre 18-68 ans, indique une moyenne de 30 ans pour les garçons et de 28 ans pour les filles. L'effectif des Algériens, de niveaux supérieurs (Licence et Master et plus) est de 258 personnes interrogées en 2022 quant aux choix de pays de destination.

Les Algériens, disposant d'un diplôme Licence ou Master et plus, optent pour le Canada, comme principale destination. La France occupe le 2^e rang dans le choix des pays, suivie par l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, puis les pays du Golfe, en l'occurrence, les Émirats Arabes Unis (EAU) et le Qatar, qui arrivent en dernière position. On peut observer que le Canada est l'option principale pour les deux sexes, avec plus de filles que de garçons. Pour le choix de la France, il y a une quasi-égalité entre les deux sexes. En revanche, pour l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni, ce sont en majorité des garçons. Un renversement de choix par sexe s'observe pour le cas de la Turquie, les Émirats Arabes Unis et le Qatar qui sont des destinations qui représentent clairement un choix féminin.

La variation diffère selon le sexe mais aussi en fonction du niveau d'instruction et de formation atteint par le sujet. Les Algériens de niveau supérieur (Baccalauréat, Licence et Master et plus) aspirent plus à la migration que ceux qui ont des niveaux faibles. Il est intéressant de noter que les données montrent une corrélation positive entre le niveau d'instruction et l'intention de migration. Décidément, l'intention de migration pour les pays de la région est, toutes proportions gardées, importante.

Pour terminer, le sondage du CREAD sur les probabilités de retour des étudiants algériens en France apporte des données inédites (Musette *et al.* 2020). Sur une population enquêtée de 276 étudiants algériens en France, 56,9% envisagent l'installation en France contre 22,1% qui ont l'intention de regagner le pays d'origine alors que 21% envisagent de repartir vers une autre destination².

CONCLUSION

S'il est légitime de s'interroger sur les conséquences de la fuite des cerveaux sur les classes moyennes, en particulier sur les pays de la région, les résultats présentés montrent un affaiblissement conséquent de la classe moyenne au niveau du Maghreb qui ne peut être uniquement attribué au phénomène « *Brain Drain* ».

En définitive, il existe une dynamique constante de migration des talents au niveau des pays du Maghreb depuis le début du millénaire pour des causes variées. Cette fuite des talents n'est pas sans effet sur la structure sociale de l'Algérie qui n'a pas été compensée par des retours significatifs, des rapatriements de fonds conséquents ou des investissements. Les transferts de fonds sont à un niveau bas. Le retour des compétences reste, quant à lui, un mythe. Toutes les formes de compensation, expérimentées à ce jour, n'ont pas permis de stopper cette hémorragie qui affecte le pays alors que la distribution des revenus reste jusque-là inégale. Bien que quelques retours positifs induits par cette migration qualifiée soient notables, les gains ne sont pas à la hauteur des pertes. Le pessimisme de la littérature classique sur la fuite des cerveaux prend ici tout son sens.

La stratégie économique de l'État n'arrive pas à rassurer ses classes moyennes qui cherchent à se stabiliser ou à se reproduire plus qu'à prospérer. L'inégalité économique est l'une des lois de la migration. Les classes moyennes s'amenuisent et des réponses économiques manquent. L'économie informelle maintient son dynamisme. Les couches moyennes ont emprunté la voie des cabas (commerce transfrontalier) pour éviter le déclassement. La voie royale reste la réussite scolaire pour se reproduire, mais au bout du compte, face au chômage persistant des diplômés, l'exil est devenu la solution idoine. La transformation du « *brain drain* » en « *brain gain* » est ainsi une illusion. La

2. Le rapport complet de ce projet de recherche, validé par le CREAD en 2019, n'est pas publié à ce jour.

situation n'est point différente dans les pays du Maghreb central (Maroc et Tunisie) tout comme dans certains pays du Machrek, comme l'Égypte, la Jordanie ou le Liban, qui connaissent aussi une tendance à la hausse de départs de leurs élites.

Les effets économiques du départ des talents impactent à son tour la structure sociale, avec un déclassement des couches sociales moyennes. Cet effet sur la structure sociale reste pourtant peu étudié. L'intention de départ est un baromètre révélateur d'un constat amer : il y a davantage un affaiblissement qu'un renforcement des classes moyennes, conséquence de la migration des compétences. Le taux de retour probable des universitaires algériens donne des sueurs froides.

L'investissement dans le capital humain est l'objectif du Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières de manière à « *réduire le chômage des jeunes, d'éviter la fuite des cerveaux et d'optimiser leur retour dans les pays d'origine...* » (Nations Unies 2018).

RÉFÉRENCES

- Afrobaromètre (2022). <https://www.afrobarometer.org/survey-resource/merged-round-8-data-34-countries-2022/>
- Banque Mondiale (2023). *The World Bank*. <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT>
- Baromètre arabe (2022). <https://www.arabbarometer.org/surveys/arab-barometer-wave-vii/>
- BIT/ CREAD (2017). *Insertion des diplômés de l'enseignement supérieur des universités de Bejaia, Tlemcen et Biskra*. Alger: CREAD.
- BIT/CREAD (2016). *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences : une vision du Maghreb*. Alger : CREAD.
- Bosc, S. (2022). *Sociologie des classes moyennes*. France : La Découverte.
- Campus France (2022). *Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde*. https://ressources.campusfrance.org/publications/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_2022_fr.pdf
- Cha'ngom, N. (2020). *African countries and the brain drain: Winners or losers? Beyond remittances*. African Economic Research Consortium. https://aercafrica.org/wp-content/uploads/2020/06/D8-NARCISSE_CHANGOM-WIP.pdf
- Djelti, S. (2015). *Migration et Développement en Algérie*. Tlemcen : Thèse de Doctorat, Université Abou Bekr Belkaid. <http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/7763>
- Fund for Peace (2022). *Fragile States: Annual Report*. <https://fragilestatesindex.org/wp-content/uploads/2022/07/22-FSI-Report-Final.pdf>
- Giannoccolo, P. (2009). *The Brain Drain. A Survey of the literature*. *Università degli Studi di Milano-Bicocca, Department of Statistics, Working Paper* (2006-03-02). https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1374329
- Hadibi, Z. (2019). *L'Algérie, de l'émigration ouvrière a la mobilité des compétences à la lumière de la globalisation ? Logiques et déterminants de mobilités*

- transnationales. *Revista Internacional de Ciencias Sociales*, 38/2019, pp. 61-72. doi:DOI 10.6018/areas.386101
- Labdelaoui, H. (2019). Migration estudiantine et intégration dans les pays d'études. Lecture croisée de l'intégration des étudiants algériens en France et des étudiants étrangers en Algérie. *Afkar wa Affak*, 7(2), 311-335. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/221/7/2/106576>
- Musette, M. S. (2016). Brain Drain from the Southern Mediterranean. *IEMED Mediterranean Yearbook*. <https://www.iemed.org/wp-content/uploads/2021/01/Brain-Drain-from-the-Southern-Mediterranean.pdf>
- Musette, M. S. (2016). *Des transferts de fonds à l'investissement de la Diaspora : changement de paradigmes pour l'Algérie ?* Alger. https://www.researchgate.net/publication/334965778_Des_transferts_de_fonds_a_l'investissement_de_la_Diaspora_changement_de_paradigmes_pour_l'Algerie
- Musette, M. S. (2022). Brain Drain from southern Mediterranean Countries. *IEMED*. <https://www.iemed.org/publication/brain-drain-in-south-mediterranean-countries/?lang=fr>
- Musette, M. S., & Musette, Y. (2022). La fuite des cerveaux, une menace à la sécurité collective et au développement de l'Afrique. *STRATEGIA*, 9(1), 46-77. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/212960>
- Musette, M., Zelaci, C., & Fethi, L. (2020). Migrations estudiantines vers et à partir de l'Algérie. *Afkar wa Affak*, 8(1), 247 - 263. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/221/8/1/122694>
- Nations Unies (2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement. A/RES/70/1*, UN. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/291/90/PDF/N1529190.pdf?OpenElement>
- Nations Unies (2018). *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. A/RES/73/195*. <https://daccess-ods.un.org/tmp/2573710.97803116.html>
- OCDE (2023). *Health Workforce Migration*. <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeId=9>
- OIM-PNUD, P. M. (2018). *La migration au service du développement durable*.
- OIT (2015). *R204 - Recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*. https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:R204
- ONS (2019). *Activité, emploi, chômage*. https://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chom_mai_2019.pdf
- ONS (2019). *Emploi et Chômage*. Office National des Statistiques. <https://www.ons.dz/spip.php?rubrique204>
- Souag, A., Adair, P., & Hammouda, N. E. (2016). L'emploi informel en Algérie: tendances et caractéristiques (2001-2010). *MECAS*, 12(1), pp. 16-32. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/8775>
- UNESCO (2023). *Outbound internationally mobile Student by host region*. Outbound internationally mobile students by host region. <http://data.uis.unesco.org/index.aspx?queryid=3807>
- UNICEF (2019). *Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS). Rapport final des résultats*. Alger : MSPRH, UNFPA, UNICEF.

UNICEF (2019). *Unicef Algérie*. <https://www.unicef.org/algeria/th%C3%A8mes/enqu%C3%AAtes-en-grappes-%C3%A0-indicateurs-multiples>

World Bank (2023). *World Development Report - Migrations, Refugees and Society*.
GWB. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2023>